



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE
CANTON DE VILLARS-LES-DOBES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2026-27

Date de convocation : 30 avril 2026
Date d'affichage : 30 avril 2026

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 12
Pouvoirs : 0

Séance du mardi 5 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 5 mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Jaky NOUET, Maire de Saint-Marcel.

Présents : Mesdames Anne-Hélène MATHIEU, Laurence JARRY, Jennifer SIMON, Céline CHOL, Hélène POMPIERE, Hélène MONCHEAUX.

Messieurs Jaky NOUET, Ludovic LAFARGE, Bruno SAVOLDELLI, René COUTURIER, Dominique PETRONE, Anthony KOENIG, Martial FAILLET (arrivée à 20h20).

Absents/ Excusés : Marilyn AIMAIN, Tony RUIZ.

Secrétaire de séance : Ludovic LAFARGE.

Objet : Attributions de subventions aux associations

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les propositions de subventions pour l'année 2026.

Après examen des propositions présentées, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (Monsieur SAVOLDELLI, lié au comité des fêtes, quitte la salle et ne prend part ni aux débats ni au vote)

DÉCIDE :

- D'APPROUVER le versement des subventions aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT 2026
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN	150 €
BOUGEONS A TOUT AGES	200 €
CIE L'ECLOSION	400 €
COMITE DES FETES	1 500 €
ECLAT	36 000 €
EMSAC	150 €
ENFRANCE	300 €
KASAMA	200 €
L'ARROSOIR	400 €
LES LOUSTICS	200 €
PEP 01	150 €
RASED	150 €
RESTOS DU COEUR	150 €
SMHA	200 €
SOU DES ECOLES	300 €
TELETHON	150 €
TOTAL	40 600 €

A Saint-Marcel, le 5 mai 2026

Le Maire, Jaky NOUET

Affiché de réception en préfecture
001-210103719-20260505-2026-27-DE
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026